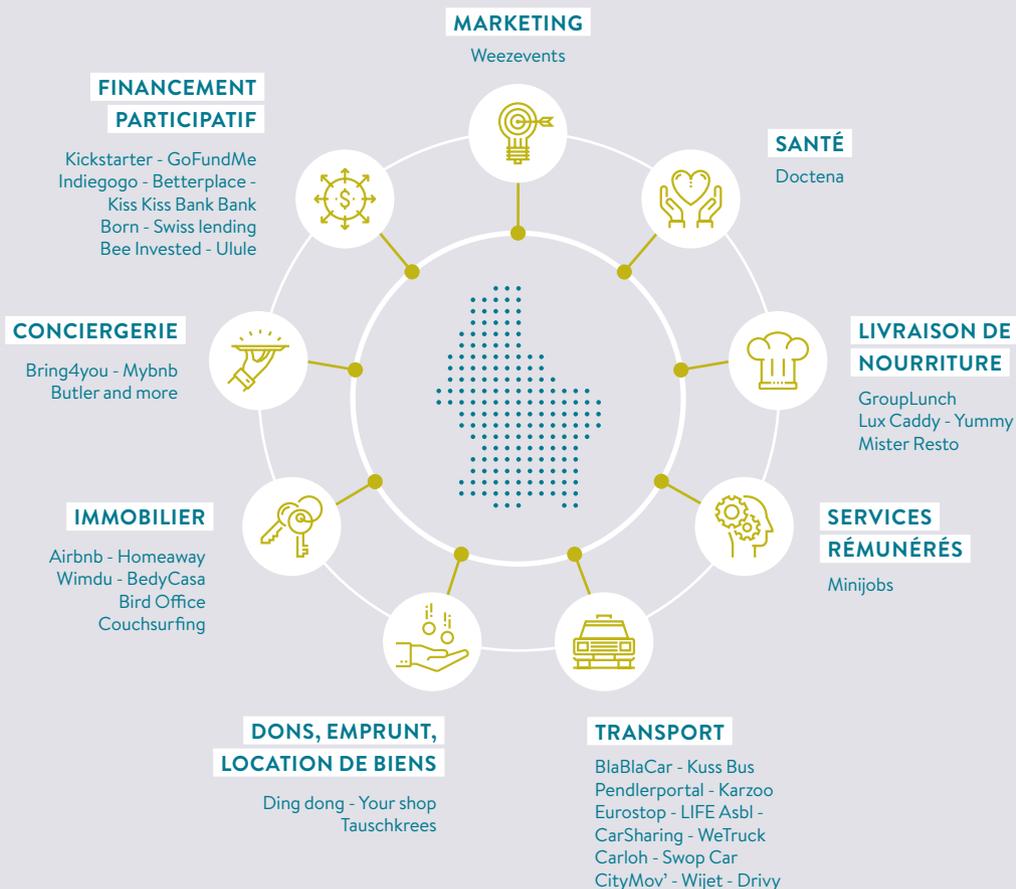


PLATEFORMES COLLABORATIVES

PRÊT À PARTAGER ?

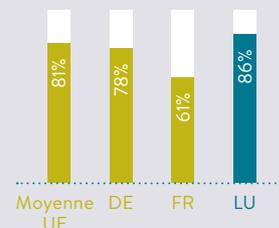
UNE OFFRE NAISSANTE POUR DES PRATIQUES ENCORE PEU DÉVELOPPÉES

Aperçu non-exhaustif de plateformes actives au Luxembourg



UNE UTILISATION ENCORE LIMITÉE DES PLATEFORMES

Demande: des services jamais utilisés



Offre: des services peu proposés

Nombre de personne sur 100



Moyenne européenne

vs



Luxembourg

SOURCE: EUROBAROMÈTRE (MARS 2016)

POUR DES CHOIX ÉCLAIRÉS: APERÇU DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DU DÉVELOPPEMENT DES PLATEFORMES DE PARTAGE

	OPPORTUNITÉS	RISQUES
Pour le consommateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Facilité d'accès et d'usage - Augmentation de la qualité et de la quantité de l'offre - Possibles gains de pouvoir d'achat 	<ul style="list-style-type: none"> - Protection du consommateur (sécurité, sûreté, qualité, responsabilité, données personnelles) ou de l'investisseur (fraude) moins garantie
Pour le fournisseur 	<ul style="list-style-type: none"> - Barrières moindres à l'entrée - Liberté et flexibilité dans l'organisation du travail - Optimisation de l'utilité d'actifs personnels - Nouvelles sources de revenus 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence déloyale vis-à-vis des acteurs traditionnels - Précarisation de l'emploi
Pour la société 	<ul style="list-style-type: none"> - Incitation à améliorer la qualité de service et la technologie - Utilisation plus efficace des ressources - Modes de consommation le cas échéant responsables et durables - Confiance et cohésion sociale - Nouvelle forme de capital social (e-reputation) - Esprit d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Concentration du pouvoir au niveau de quelques plateformes - Dumping fiscal, social et réglementaire - Pertes de recettes publiques et désincitation à l'investissement public - Creusement des inégalités de revenus - Hyperconsommation

De notre logement à notre voiture en passant par notre temps ou notre argent: les biens et les services comme les modalités de partage qui sont au cœur de nouveaux modèles économiques nous sont étrangement familiers. Leur nouveauté réside dans les outils numériques qui ont décuplé la vitesse et l'échelle des transactions. Apanage de ces évolutions technologiques: les plateformes de partage démultiplient les opportunités de rencontre quasi-immédiate entre une offre et une demande à coût réduit. Mais si elles tendent à codifier des relations sociales en les gravant dans le marbre numérique (mécanismes de notation), repenser la régulation peut s'avérer salutaire pour ne pas laisser de place au doute. Car si l'utilisation des plateformes relève de l'envie (altruisme), elle n'exclut pas le besoin (opportunisme). Elles n'ont pas pour vocation intrinsèque à assurer le bien commun mais deviennent ce que nous « en faisons » en tant que consommateur/producteur, fournisseur, décideur, citoyen ou tout cela à la fois. Libre d'en user (raisonnablement), ou non.

— ET AU LUXEMBOURG ?

Si un certain nombre de plateformes internationales mais aussi nationales « couvrent » le Grand-duché, il convient ici comme ailleurs de rela-

tiviser leur poids économique « réel », partout (largement) inférieur à 1% du PIB. Ici, 86 personnes sur 100 n'y auraient jamais eu recours et moins de 4 personnes sur 100 y auraient offert des services (Eurobaromètre – mars 2016). Avec une utilisation déclarée de 1,5 à 2 fois plus élevée, Français (36%) et Allemands (20%) se montrent un peu plus « partageurs ».

— POURQUOI « SI PEU » D'ÉCHANGES ?

Plusieurs pistes d'explication sont possibles. S'il a des atouts technologiques reconnus, le Luxembourg reste majoritairement « rural » du point de vue de l'organisation spatiale. Malgré son fulgurant essor démographique, comme l'extension de son aire d'influence urbaine au-delà des frontières, de multiples barrières subsistent (géographiques, politiques, culturelles, réglementaires...). Or l'une des premières forces des plateformes de partage est leur capacité à assurer la coïncidence des désirs, favorisée par la concentration de la population métropolitaine. En outre, nécessité faisant souvent loi, le développement des pratiques de partage a pu être catalysé par la crise économique, que l'économie luxembourgeoise a traversée moins laborieusement que d'autres (emploi, chômage, revenus, accès au crédit etc.). Enfin,

malgré la tentation d'adopter de nouveaux comportements de consommation, les habitudes ont la vie dure et rendent la propriété culturellement incontournable, en plus d'être souvent fiscalement avantageuse.

— DONC ON S'ARRÊTE LÀ ?

Aussi avant d'espérer en retirer des lauriers encore vagues, la conception du « partage » à la luxembourgeoise gagnerait à être discutée collectivement. Dans la plupart des secteurs majoritairement concernés par les plateformes (services rémunérés, hébergement, transport, finance participative), le Luxembourg a été préservé de certaines dérives liées à un essor « imprévu ». Pour autant, cela ne le préserve en rien d'une discussion sérieuse sur le développement de ces pratiques, sans tomber dans les discours messianiques ou dans la stratégie de l'autruche. Des alternatives politiques et réglementaires sont possibles pour permettre de maîtriser des risques, même lointains, face aux évolutions relativement imprévisibles des modèles, et de provoquer la « chance »...

Retrouvez les 17 recommandations pour une économie du partage « à la luxembourgeoise » dans l'Avis annuel 2017 d'IDEA.



05 | 2017



Sarah Mellouet
sarah.mellouet@fondation-idea.lu